

LE BOMBARDEMENT
ET
L'OCCUPATION DE MACON
L'OCCUPATION DE ST-LAURENT
18 JUIN - 7 JUILLET 1940



6° LK7
47879

LES ÉDITIONS DE L'UNION RÉPUBLICAINE

Prix : 5 francs



Cet opusculé n'a pour but que de rappeler à la mémoire des Mâconnais les heures douloureuses subies par nos compatriotes pendant le bombardement, pendant l'invasion et pendant l'occupation allemande.

LE BOMBARDEMENT ET L'OCCUPATION DE MACON

M. DELABARRE.

C'est la situation « ferroviaire » du quartier Saint-Clément qui lui a valu d'être facilement repéré par les avions allemands. Dans un espace relativement restreint, on trouve : des voies de triage et de garage ; le dépôt des machines ; un atelier de réparations de wagons ; un embranchement de trois directions : Lyon, Bourg, Cluny ; deux ponts sur la ligne Lyon-Paris, deux sur celle de Cluny, un sur celle de Bourg. Ces ouvrages d'art ne pouvaient donc que tenter l'aviation allemande qui cherchait, le 16 juin, à bouleverser nos arrières en coupant nos moyens de communication.

Et les aviateurs paraissent n'avoir cherché qu'à détruire nos voies ferrées et nos ponts, si l'on en juge d'après les points de chute.

On a beaucoup épilogué sur la nationalité des aviateurs et des avions qui ont bombardé notre ville. On a fait de multiples suppositions,

Sur la foi de renseignements, le journal *l'Union Républicaine* a publié un article précisant qu'il s'agissait d'appareils italiens pilotés par des aviateurs allemands. Une rectification de *M^e Poulachon* — basée sur les dires du capitaine allemand commandant l'escadrille venue sur Mâcon — a spécifié que pilotes et avions étaient allemands. C'est donc un point acquis.

Signalons qu'au cours de notre enquête sur le bombardement de Mâcon, personne n'a été en mesure de nous assurer si les avions portaient la Croix de Savoie et les cocardes tricolores vert, blanc, rouge, insignes distinctifs des avions italiens, ou s'ils avaient la croix gammée allemande.

UN BILAN

Le dimanche 16 juin, de nombreux Mâconnais commençaient à s'inquiéter en voyant passer dans le flot des automobiles descendant la route de Lyon des véhicules immatriculés QD. Les récits relatant des bombardements colportés par des civils ou des militaires affolaient les femmes et les enfants et l'anxiété se reflétait sur maints visages. On préparait les valises et beaucoup faisaient le plein d'essence de leurs voitures. Le moindre incident était avidement commenté. On redoutait l'aviation.

Les promeneurs étaient nombreux, aussi vers 16 h. 15, lorsqu'on entendit le bruit de moteurs d'avions, chacun s'efforça de découvrir les appareils. On était confiant puisque la sirène ne s'était pas fait entendre.

A peine avait-on dénombré six avions qu'on les vit descendre. On n'eut pas le temps de s'interroger sur cette manœuvre, des sifflements effroyables suivis d'explosions vinrent rappeler à tous la triste réalité : des bombes tombaient. Le bruit des explosions se succédait, couvert par le hurlement des sifflets qui exaspérait les nerfs. Ce fut une ruée vers les abris et dans les caves où fiévreusement on attendit la fin du bombardement.

Au milieu des éclatements et des sifflements, on entendit la sirène d'alarme qui prévenait tardivement la population. En raison de ce retard, qui pouvait être gros de conséquences tragiques pour l'avenir, une affiche fut apposée aussitôt après, prévenant les habitants d'avoir à se mettre à l'abri au moindre danger, sans attendre le signal d'alarme.

A la fin de l'alerte, on apprit que seul Saint-Clément avait été touché, et on fit le bilan du bombardement : 1 mort, 4 blessés légers, 3 maisons détruites et des dégâts matériels importants à la gare et chez des particuliers.

PLUS DE CINQUANTE BOMBES

En suivant les point de chute des bombes, on constate que les six appareils qui arrivaient de la direction du Pont de Genève, en deux formation de trois (vol de canard) ont suivi la direction du Stand au boulevard de la Liberté. Mais ils se sont dispersés pour lâcher leurs bombes,

Les jets importants commencent vers le chemin du Lavoir, celui qui relie le Stand à la rue de Lyon. Ils se poursuivent entre les deux voies ferrées de Lyon et de Cluny.

On remarque ensuite des bombes le long du boulevard de la Liberté.

Il y a d'autres bombes égarées, semble-t-il, entre autres deux à proximité du chemin du champ d'aviation à la route de Bioux ; deux, paraît-il, sont tombées dans la Saône, vers le pont de Genève et une près de la Veyle. Parmi ces bombes certaines n'ont pas éclaté. Une qui se trouvait à côté de la ligne de Cluny a explosé trois jours plus tard et quatre bombes qui n'avaient pas explosé ont été enlevées par les soins de l'autorité militaire.

Presque toutes sont tombées dans des jardins. On évalue à plus de 50 le nombre des engins de mort qui ont été lâchés sur Mâcon, le 16 juin 1940.

Si l'on en juge par les entonnoirs, ce bombardement a dû être opéré à l'aide de deux sortes de bombes : des grosses torpilles de 500 kilos — engins puissants de rupture et de destruction — et des bombes de 50 à 80 kilos.

Les grosses torpilles furent lâchées sur la gare et le pont de la ligne de Lyon.

DU STAND A BIOUX

Les premières chutes eurent lieu au Stand, exactement autour de la ferme de *M. Duclut*, située sur le chemin du Lavoir, entre la Route Nationale et le chemin prolongeant la rue de la République. Dix ou douze bombes tombèrent dans les prés et les jardins, derrière les maisons bordant la route de Lyon. *MM. Maudière* et *Bonnefoy* eurent dans leur jardin un hangar détruit ; *M. Bourgeois*, retraité de la S.N.C.F. demeurant 81, rue de Lyon, dont le jardin est mitoyen avec celui de *M. Maudière*, fut gratifié de trois bombes. De même les jardins de *Mme Lucet*, de *MM. Bouquin, Colin* et *Monier*, horticulteur, furent touchés.

La rue de Lyon et la place Saint-Clément, sur le trajet des bombardiers, ont été épargnées. Deux bombes sont tombées dans le remblai de la voie, en face le Poste d'aiguillage n° 3 et derrière l'église et des vitraux de l'Eglise St-Clément s'écroulèrent.

Sur la place de Bioux, du côté de l'ex-maison d'octroi, deux bombes sont tombées sur deux maisons où habite *M. Pochon*. L'une a arraché un angle de la maison principale et l'autre a littéralement « cintré » un des murs d'une maison édifée au pied du remblai de la ligne de Lyon. La famille *Pochon* était dans le jardin.

En face, sur la place, la chute de deux grosses torpilles, sûrement à l'air liquide, creusèrent deux grands entonnoirs de plus de 8 mètres de diamètre sur 4 de profondeur.

L'une d'elles tombant à 5 mètres des voies et à 1 mètre de la maison de *M. Ricol* — maison en pierre, en moellons et en terre — la fit s'écrouler, tandis que toutes les conduites d'eau étaient coupées. Le mur de soutènement du remblai de la voie et celui du pont se lézardaient sous la violence de l'explosion.

L'autre torpille transforma les trois jeux de boules en un immense entonnoir.

La force de ces engins était considérable. Une automobile et une remorque stationnant le long du jeu de boules furent projetées l'autre côté de la route. Un des marronniers de la place — pourtant d'un diamètre respectable — fut déraciné et transporté à quelques mètres. Un rouleau à moteur appartenant aux Ponts et Chaussées, pesant plusieurs tonnes, fut renversé et cassé.

PRESENTIMENTS ?

Lorsque le bruit se répandit qu'une bombe était tombée sur les jeux de boules de la place de Bioux, on s'inquiéta, car tous les dimanches joueurs et spectateurs étaient nombreux. Il n'y avait pourtant aucune victime, car les jeux de boules avaient été désertés ce jour-là grâce à *M. Grandjean*, de Saint-Clément. Vers 14 heures il déconseilla aux joueurs habituels de se livrer à leur sport favori, en raison de la situation. Il fut fort heureusement écouté.

M. Ricol, propriétaire de la maison détruite, était au début de l'après-midi fort indécis s'il devait se rendre à Replonges dans sa famille, en raison de l'état maussade du temps. Enfin vers 15 heures il se décida et il partit accompagné de sa femme et de son fils.

A Replonges, il vit passer des avions, mais il n'entendit rien, le vent soufflant du nord. A son retour vers 19 heures, passant sur le pont de Saint-Laurent, il rencontre un ami qui lui dit :

— Rentrez vite chez vous, il y a quelques dégâts.

En arrivant, la famille ne put que constater l'importance du sinistre. Derrière un entonnoir presque rempli d'eau, un tas informe de pierres, de terre, d'où émergeaient des poutres. De la maison il ne restait rien.

La maison voisine appartenant à *M. Grandjean* a aussi ressenti les effets de la déflagration. Elle fut fortement lézardée et endommagée, ainsi que celle de *M. Cerclier*.

UN MUR QUI TUE

Des bombes plus petites tombaient entre les deux voies de Cluny et de Lyon, autour de l'école de garçons et dans la direction de Champlevet. A proximité de l'école l'arrosage fut copieux, entre autres dans le jardin de *M. Bachelet*.

M. Bachelet était occupé au fond de son jardin près de la ligne de Cluny lorsqu'il entendit les vrombissements d'avions et l'explosion des premières bombes. Il eut le réflexe d'un ancien combattant et prit la seule précaution de s'allonger à l'abri d'un petit mur.

Des bombes tombèrent près du chemin des Trappistines, une à sa droite, une autre à sa gauche, une derrière lui sur la voie ferrée à quelques mètres. Puis une autre encore dans le jardin, mais celle qui suivit tomba sur la maison de *M. Jaillet*, voisin de *M. Bachelet*.

La moitié de l'immeuble s'écroula tandis que furent projetés en l'air des matériaux, des pierres, de la terre, des débris de toutes sortes. Une grosse pierre vint heurter violemment le petit mur qui protégeait *M. Bachelet*. Le coin devenait dangereux.

La famille de *M. Bachelet* était descendue dans la cave, lorsqu'entre deux explosions, on entendit une voix affolée :

— *Madame Bachelet ! Madame Bachelet, venez vite ! Monsieur Ferret a dû être tué.*

C'était une voisine, *Madame Fandot*. Elle causait sur la route, devant l'école, près de son domicile, avec *M. Ferret* qui s'apprêtait à partir à bicyclette à un jardin qu'il possédait route de Bioux. La conversation fut interrompue par les premiers éclatements. *Mme Fandot* se mit à l'abri du mur de l'école. *M. Ferret* remonta pour rentrer chez lui. Tenant sa bicyclette à la main, il n'eut que le temps de se mettre à l'abri du mur de son jardin attenant à sa maison. Deux bombes s'écrasèrent dans le jardin, à 10 mètres du mur et le malheureux *M. Ferret* fut enseveli sous le mur écroulé.

L'alerte finie, *M. le curé de Saint-Clément*, *M. l'abbé Just de Reboul*, allant se rendre compte si le bombardement avait fait des victimes, aperçut une pauvre tête humaine émergeant d'un amas de pierres et de moëllons qui obstruaient le chemin. Il reconnut *M. Ferret*, âgé de 78 ans.

Le corps fut dégagé par des sapeurs-pompiers et par *MM. Protat Pierre, Chef, Chanut Claudius, Théotakis*, de la défense passive, aidés par *MM. Boussand et Fournier*. *M. Ferret* tenait toujours sa bicyclette à la main. Ce fut l'unique victime du bombardement.

DEUX MAISONS S'ECROULENT

Près de l'ex-couvent des Trappistines, de nombreuses bombes explosaient dans la propriété de *Mme Veuve Sainsaine*. La petite maison où habitait son jardinier, *M. Goyet*, était complètement détruite par suite de l'explosion d'une bombe dans l'ex-lavoir du couvent voisin de l'habitation. *Mme Goyet* et sa fillette n'eurent que le temps de s'échapper par la fenêtre pour chercher un abri dans le jardin. La maison et les dépendances de *Mme Sainsaine* étaient touchés. Des murs de jardins furent atteints et s'écroulèrent chez *MM. Pelletier* et *Bouzereau*. Chez *Mme Veuve Broyer*, voisine de *Mme Sainsaine*, un hangar fut pulvérisé, une pièce d'eau détruite et trois murs abattus.

La maison de *M. Jaillet*, en bordure du chemin de Champlevert, fut coupée en deux, la partie réservée à l'habitation était directement touchée, écrasant tout le mobilier. Des éclats furent projetés assez loin. Un volet de fenêtre fut retrouvé sur le toit de la villa de *M. Joly*, de l'autre côté du chemin ; des poutres furent ramassées à 50 mètres de la maison détruite. Les dégâts sont estimés à 125.000 francs. *M. Jaillet* et sa famille étaient absents.

Des bombes furent retrouvées dans les pépinières de *M. Boulay*. En deux endroits la ligne de Cluny a été touchée, entre le pont de Bioux et celui de Champlevert.

ROUTE DE BIOUX

De l'autre côté du Pont de Bioux, il y avait des entonnoirs dans les terrains derrière la maison *Briolat*. Un peu plus haut que l'ex-atelier Bouilloux, une bombe a percuté en plein sur la chaussée, creusant un entonnoir, coupant la route, face à la première maison située à droite en allant sur Bioux. Le portail de la maison a été arraché, tordu et criblé d'éclats. Le mur longeant la route s'est écroulé. La locataire de cette petite maison fut légèrement blessée à une jambe et à la tête. A côté une bombe est tombée dans le ruisseau de Bioux, coupant un arbre.

Près du boulevard de la Liberté, des bombes sont tombées dans les terrains de *M. Duc*. Une, entre autres, en bordure du boulevard, n'a pas éclaté. Elle a pénétré à environ 2 mètres dans le sol.

LA GARE EST TOUCHEE

Au moment où l'on entendait dans la direction du Stand les premières explosions, deux trains de réfugiés stationnaient sous gare. Ils étaient comblés, sur des plateformes des grappes humaines étaient entassées. Ces convois étaient d'une très grande longueur. Les locomotives s'étaient arrêtées à l'entrée de la gare, côté Lyon, les wagons s'allongeaient côté Paris jusqu'au pont de la rue Lacretelle.

Une première grosse torpille tomba au pied du château d'eau, situé à une quarantaine de mètres des bâtiments de la gare (côté Lyon). Le réservoir fut touché et l'eau s'écoula à flots. Une plaque tournante fut détériorée. A quelques mètres plus loin, une bombe tombait à côté d'un atelier, derrière le dépôt des machines. Trois employés furent blessés par des éclats : *MM. Dufour, Garioud et Archenie*.

Si ces bombes étaient tombées à l'opposé du hall (côté Paris), il y aurait eu au moins 500 victimes.

La tête de faisceau des voies de garage était également touchée (un peu plus loin que le dépôt) ainsi qu'un sémaphore.

Près du boulevard de la Liberté, une bombe tomba sur le chantier de réparations des wagons. La déflagration soulevait un wagon que l'on retrouva gerbé sur un autre. Cinq bombes sont donc tombées sur les dépendances de la gare.

Lorsque les avions ennemis survolaient la gare, des personnes entendirent des salves de mitrailleuses. Il semble certain que les aviateurs allemands ont donc mitraillé en bombardant.

Le bombardement avait duré un quart d'heure. Les avions prirent la direction de la Bresse, piquant sur

Pont-de-Vaux qui fut aussi bombardé. Au passage, deux bombes furent lâchées à Saint-Jean-le-Priche, elles tombèrent dans la Saône.

Une heure environ après le bombardement, un avion revint sur les lieux. Ce fut un affolement à Saint-Clément, car on redoutait le pire.

A ce moment, un convoi militaire passant route de Lyon et possédant une mitrailleuse tira quelques salves contre l'avion qui ne lâcha aucune bombe.

Après le bombardement, des Mâconnais commencèrent à quitter la ville.

LA DEFENSE DE MACON

Dimanche après-midi 16 juin, en vue de retarder l'avance de l'ennemi, des ordres avaient été donnés d'établir des barrages sur toutes les routes. Mais quel ne fut pas l'étonnement des habitants de la rue Rambuteau de voir en pleine ville, à la hauteur du dépôt de *M. Bouilloux*, un barrage dont les instruments agricoles formaient l'élément principal. Les habitants de la place Saint-Louis assistèrent même à la mise en batterie, par des artilleurs, d'une pièce de 75. Elle était placée face au bureau de tabac et commandait la rue Rambuteau et la rue de la caserne Bréart.

Sur la route de Paris, un barrage était dressé à quelques mètres avant le chemin de Sancé, presque en face la maison de *M. Jolivet*. Pour confectionner ce barrage, on s'était servi de voitures hippomobiles et d'une voiture automobile abandonnée par un évacué. La défense de ce barrage était assurée par un canon de 75 en batterie en face la Filature.

Une autre pièce de 75 était installée boulevard du Nord. Elle prenait en enfilade le chemin du Lavoir reliant le boulevard du Nord à la route de Sancé.

A Saint-Clément, en Bournot, à la sortie du pont de la ligne de Genève, sur la route de Lyon, un barrage avait aussi été dressé.

Le pont de Saint-Laurent étant miné devait en sautant couper les routes venant du département de l'Ain. Un barrage existait aussi à l'entrée du Pont, côté Saint-Laurent.

Ce dispositif de défense se doublait d'autres mesures projetées, telle la destruction des dépôts d'essence de la ville. Au Port Fluvial, trois millions de litres d'essence et de gas-oil, contenus dans les réservoirs des Maisons Labruyère, C.I.P. et Desmarais, devaient être brûlés.

LE FEU A L'ESSENCE

Cette dernière consigne était angoissante. En effet, on ne brûle pas sans danger trois millions de litres d'essence. Aussi hésitait-on sur le moyen à employer et on envisageait les procédés les moins dangereux pour la population.

L'idée de vider dans la Saône les réservoirs fut rejetée. On craignait des risques d'incendie pour les riverains. On s'arrêta à une solution qui paraissait moins dangereuse. On devait ouvrir les vannes et on mettrait le feu à l'essence qui brûlerait au fur et à mesure de son écoulement.

Comme on n'était toutefois pas très sûr de ce procédé, de peur d'une explosion, on décida de prendre des mesures afin que, lors de l'opération, la population mâconnaise fût dans les abris. A l'arrivée des Allemands, on donnerait, avec la sirène, le signal d'alarme et, en même temps, au Port Fluvial, on mettrait le feu à l'essence.

Les deux Mâconnais — *M. Brouillard*, représentant de la Maison Labruyère, et *M. Péronnet*, pompier — qui étaient chargés de l'exécution de ce plan de destruction, étudièrent à leur tour, la façon la moins périlleuse, pour eux, de mettre le feu à l'essence. Ils convinrent ce qui suit : dès l'avertissement de la sirène, ils ouvraient les vannes, laissant couler l'essence ; ils lançaient alors de loin, dans cette nappe combustible, un chiffon enflammé. C'était simple, à condition que le feu ne gagne pas les réservoirs.

Ils n'eurent pas l'occasion d'expérimenter ce procédé.

ATTENTE

Le lundi 17 juin, la situation s'aggravait et des bruits circulaient annonçant les éléments motorisés aux portes de la ville. Anxieusement on attendait et on se communiquait les derniers bruits et les ordres de replis de certaines Administrations civiles et militaires. On apprenait avec inquiétude le départ de *M. Tomasini*, Préfet, et de *M. Bordes*, Secrétaire général de la Préfecture et Chef de la Défense Passive.

Un nombre considérable de Mâconnais quittèrent la cité.

Les grandes Usines travaillant pour la Défense nationale avaient évacué leur Personnel spécialisé dans le Puy-de-Dôme.

La Municipalité dut faire appel aux Anciens Combattants et à tous les hommes de bonne volonté, car il fallait songer au ravitaillement et à la police de la ville. Certains quartiers étaient complètement désertés et Mâcon ne comptait alors que 6.000 à 7.000 âmes.

Le bureau de police était devenu, depuis 19 heures, une sorte de poste de commandement civil, où l'on venait aux renseignements.

Dans la nuit, un conseil de guerre eut lieu à l'Hôtel Senecé où se trouvait un état-major et il fut décidé que Mâcon ne serait pas défendu. Il était trois heures du matin, lorsqu'un ordre écrit fut donné de ne pas faire brûler les dépôts d'essence.

De suite les canons furent enlevés et dirigés sur un autre point de résistance.

La nouvelle que Mâcon était déclarée ville ouverte se répandit en ville mardi matin, mais il était trop tard pour arrêter l'exode des Mâconnais.

Mardi 18 juin, le flot des fuyards continuait à déferler en direction de Lyon. Parmi eux se trouvaient des gens peu scrupuleux qui profitèrent de la fermeture de certains magasins pour casser des glaces et voler des marchandises, entre autres à Saint-Clément.

Comme les postes distributeurs d'essence en ville étaient vides, le bruit se répandit que les dépôts du Port Fluvial étaient intacts et qu'il n'y avait plus de service de garde. Le Port Fluvial devint alors le lieu de réunion de tous les automobilistes de passage à la recherche d'essence. Dans l'après-midi, les vannes ayant été ouvertes, l'essence ruisselait à terre, on marchait dedans, et chacun se servait gratuitement.

LES SOUPES POPULAIRES

Vers dix heures on rassembla à l'Hôtel de Ville les Anciens Combattants et on leur demanda d'organiser d'urgence des Soupes populaires. La création de cinq cantines fut décidée : Lycée Lamartine, caserne Bréart, Patronage rue Saint-Nizier, caserne de la Remonte rue Saint-Antoine et Foyer de Saint-Clément.

La Municipalité faisait placarder l'affiche suivante :

Le Maire de la Ville de Mâcon,
Prend toutes dispositions utiles pour parer aux difficultés du ravitaillement.
Le 18 juin 1940.
Le Maire : G. POULACHON.

Toutes les soupes populaires fonctionnèrent grâce à la bonne volonté de certaines personnes qui ont droit à la reconnaissance de nos compatriotes.

CANTINE SAINT-NIZIER. — *Mmes Charnay, Renaud, Martin, Grandjean ; Mlles Renaud, Raffy, Gaudriot ; MM. Ph. Aubaille, Chavanon, Jaravel, Prudent, Desrayaud, Aubeneau, Renaud, Raffy.*

CANTINE BRÉART. — *Mmes Gauthier, Lacour, Sissay, Brange, et sa nièce ; MM. Lacondemine, Bardet, Marchisio, Chevalier, Sissay, Forissier, Maringue, Favier.*

CANTINE SAINT-ANTOINE. — *Mmes Poulachon, Bonniel, Mélinand ; Mlles Poulachon, Bonniel ; MM. Gatinet, Berthaud, Bonniel, Renouillat, Mélinand, Bouillin, Dailly, Galland, Thévenet.*

CANTINE LAMARTINE. — *Mmes Marguin, Moguevais, Talon, Dubuet, Bonnarel, Carnero ; Mlles Herbelot, Drevet, Bonnetain, Fattier ; MM.A. Aubaille, Marguin, Maille, Hermitte, Fournier, Semal, Perchaud, Planche, Berger, Routin.*

CANTINE SAINT-CLÉMENT. — *Mmes Berthiaud, Dumarchais, Jullin, Mercier, Longepierre ; Mlle Journet ; MM. Saget, Dubessay, Colas, Maringue, Gay, Grandjean, Chapuis, Bouquin, Pardon père et fils, Berry, Berthier.*

M. Colin était chargé du ravitaillement de ces cantines. Il s'en est tiré avec honneur malgré les difficultés rencontrées lors de l'occupation.

Mâcon avait l'aspect d'une ville presque abandonnée. Ce calme relatif fut troublé l'après-midi par l'arrivée inattendue de 600 travailleurs indigènes repliés des Usines du Creusot. Partis à pied, sans vivres, ils se présentaient exténués à Mâcon, créant un élément de perturbations dans une ville sans service de gendarmerie. La Municipalité leur fit distribuer du pain, quelques vivres et la charité publique fit le reste. Mais ce n'était qu'un pis-aller. On ne pouvait garder, en raison des circonstances, cette masse d'hommes. On groupa donc ces travailleurs quai Lamartine et on les fit embarquer à bord de trois péniches, réquisitionnées à cet effet, qui prirent la direction de Lyon.

Vers 17 heures, un motocycliste allemand venant de la Route de Paris, traversa la ville à vive allure. Arrivé place Gardon, il s'arrêta, posa tranquillement sa moto au bord du trottoir, et, placidement, prit une cigarette. Il l'alluma et sans se presser, après avoir regardé la rue, tel un touriste de passage, il reprit son engin.

L'entrée des troupes allemandes était donc imminente.

PREMIERS OTAGES

Cette entrée eut lieu, le lendemain matin, mercredi 19 juin, vers 8 heures. Des éléments motorisés venant de la route de Paris et d'autres par le haut de la ville défilèrent dans nos principales rues. En tête, une automobile blindée arborant un drapeau blanc, flanquée de deux motocyclistes. Dans la voiture, deux officiers adressant un geste d'apaisement aux rares Mâconnais assistant à cette entrée ; sur les sièges arrières, deux soldats armés de mitrailleuses ; une braquée à droite, l'autre à gauche. Cette automobile était suivie de véhicules composant les divisions blindées allemandes, c'est-à-dire : automitrailleuses, tanks, camions, etc. Des soldats allemands jetaient au passage des paquets de cigarettes françaises.

La colonne entrant par les quais s'arrêta à la hauteur du pont de Saint-Laurent, en apercevant les travaux de terrassement qu'avaient nécessité la pose de la mine, pour faire sauter une partie du Pont Saint-Laurent. Craignant une résistance, des officiers se rendirent compte de l'état des lieux. Cette visite accomplie, la colonne reprit sa marche. Devant l'Hôtel de Ville, deux motocyclistes mirent pied à terre et avisant deux de nos compatriotes qui stationnaient devant le Bureau de Police, ils leur demandèrent s'ils étaient Mâconnais. L'un d'eux répondit en allemand qu'effectivement ils habitaient Mâcon. Son interlocuteur allemand lui fit alors remarquer qu'il n'avait qu'à parler français, car il le comprenait parfaitement... Pendant qu'un motocycliste partait en éclaireur, voir si aucune résistance n'attendait la colonne, les deux otages étaient gardés sur le trottoir par des soldats. Ces deux premiers otages mâconnais étaient *MM. Collin et Perret.*

DRAME

Parmi les populations qui fuyaient à l'approche des éléments motorisés et qui encombraient nos rues, il se trouvait une famille de la région dijonnaise, composée du père, de la mère et de deux enfants, une fille de 14 ans et un garçon de 5 ans environ. Affolés, désespérés, pris dans le flot des évacués, ils avaient échoué à l'ancienne Alcazar, place Saint-Louis, où séjournaient des réfugiés.

Que se passa-t-il dans la tête du père au cours de la nuit ? Toujours est-il qu'il partit, emmenant ses deux enfants, disant qu'il allait se jeter dans la Saône.

Le lendemain — jour de l'entrée des troupes allemandes — la mère qui avait appris cette détermination et qui ne voyait pas revenir son mari et ses enfants, voulut se jeter sous les tanks allemands. On put fort heureusement la retenir... mais elle était devenue folle.

Hélas ! le père et les deux enfants étaient bien noyés et leurs corps furent retrouvés dans la Saône.

L'OCCUPATION

C'en était fait. Mâcon était occupée. Pendant trois jours et trois nuits les éléments motorisés allemands, empruntant la route nationale, déferlèrent sur Lyon. Soulignons que 70.000 hommes de troupe passèrent et séjournèrent la première semaine à Mâcon et dans les environs. Cet afflux de soldats à héberger amena une pluie d'ordres de réquisition que la Municipalité devait satisfaire très rapidement. Il fallait aussi ravitailler la population civile, alors que de nombreux magasins d'alimentation avaient fermé leurs portes.

La promenade Lamartine fut transformée en parc de réparations automobiles. Les carrefours furent gardés par des gendarmes allemands qui assurèrent ainsi la circulation. Une Kommandantur fut installée dans le château de *M. Goyon*, rue de Paris. La Préfecture, les casernes, les dépôts d'essence furent occupés, ainsi que la Poste qui fut fermée au public.

Mais les autorités allemandes ne se présentèrent que le 21 juin à la Mairie et le *Commandant MOCK*, Commandant de la Ville, fit afficher l'ordre ci-dessous :

ORDRE du COMMANDEMENT ALLEMAND MACON

1. A partir d'aujourd'hui, j'ai pris le commandement de la Ville.
2. - J'attends de la population civile qu'elle suive sans condition tous les ordres du commandement. Ce n'est qu'ainsi qu'il y aura des relations supportables entre la troupe et la population.
TOUTE INSOUMISSION SERA TRES SEVEREMENT PUNIE. TOUTE ATTEINTE A LA VIE ET A LA PROPRIETE DES TROUPES SERA PUNIE DE MORT.
3. - La population ne doit plus circuler dans les rues entre 22 h. 30 et 6 heures (heure allemande), c'est-à-dire entre 21 h. 30 et 5 heures (heure française).
TOUTES LES HORLOGES DOIVENT ETRE AVANCEES D'UNE HEURE.
4. - Tous les magasins doivent être ouverts constamment de 8 heures à 19 heures. Les cafés et débits de boisson seront ouverts de 8 heures à 13 h. 30 et de 16 heures à 21 heures. Les soldats allemands ont l'ordre de payer. Cours : 1 mark vaut 20 francs ; 1 franc vaut 5 pfennig.
5. - Tous ceux qui sont en possession d'armes à feu ou d'armes blanches devront les remettre au Commissariat de Police. Toute désobéissance sera punie sévèrement.
6. - Le fait de loger, d'entretenir ou d'habiller en civil des prisonniers sera sévèrement puni.
7. - **LES MESURES PRESCRITES CI-DESSUS SONT APPLICABLES DES CE SOIR 21 JUIN 1940.**

Signé : MOCK,
Capitaine et Commandant d'Armes.

L'ordre fut donné d'ouvrir tous les magasins. Les soldats allemands achetèrent alors en grande quantité et payèrent soit en francs, soit en marks.

Un soldat allemand de 2^e classe touchant un prêt de 2 marks ou 2 marks 20 par jour, ce qui représente 40 ou 44 francs, on peut juger de l'importance des achats effectués. De plus, lors de leur arrivée à Mâcon, certaines unités ont perçu leur prêt qui ne leur avait pas été payé depuis le début de la campagne de France, et cela représentait plus d'un mois et demi.

Les bas de soie, les vêtements, les lames de rasoirs, les montre-bracelet furent achetés en grande quantité. A la Maison Labruyère, les Allemands emportèrent et payèrent entre autres 18.000 savonnets, toutes les boîtes de choucroute et le café.

Il y eut cependant des « prises de guerre » et des pillages, aussi dès le départ des Allemands des plaintes affluèrent à la Police concernant des vols commis pendant l'occupation.

Des mesures strictes furent édictées concernant la circulation, mais les Mâconnais circulèrent peu. Pendant plusieurs jours aucun train ne circula à la gare, où *M. Camus*, chef de gare, était resté.

Un concert fut donné sur le kiosque, quai Lamartine, par une musique militaire.

Les consignes de défense passive furent appliquées avec sévérité.

Le Tribunal correctionnel siégeait tous les jours, jugeant les flagrants délits.

Un motocycliste allemand, victime d'un accident mortel, place Gardon, a été inhumé au cimetière Saint-Brice.

Quelques soldats allemands furent amenés à l'Hôpital où tout le personnel civil était resté, ainsi que les médecins : *MM. Denis* père et fils, *Armand, Verger, Richard, Dufour*.

UN MACONNAIS DEVAIT ETRE FUSILLE...

Les autorités d'occupation se plaignant de jets de pierre sur leurs automobiles dans la traversée de Saint-Clément, demandèrent la désignation de dix otages. Certains de nos compatriotes s'offrirent volontairement, entre autres *M. Giriat*, adjoint, qui, avant même l'entrée des Allemands, avait courageusement proposé son nom. La population apprit par l'affiche suivante les noms des otages.

APPEL A LA POPULATION MACONNAISE

Deux voitures allemandes, roulant en direction de Lyon, ont été atteintes dans leurs parebrises hier et avant-hier soir, alors qu'elles se trouvaient à quelques centaines de mètres de la sortie sud de Mâcon.

Il semble qu'il y ait eu jet de pierres contre ces voitures.

Se basant sur ces faits, la Kommandantur a demandé la remise de DIX OTAGES, actuellement gardés à vue dans un hôtel de notre ville. Ce sont :

MM GIRIAT, Adjoint au Maire, LABRUYÈRE, Membre de la Chambre de Commerce, CHARTIER, Industriel, PIAT, Négociant en vins, BOUILLOUX, Industriel, LÉMONON, Avoué, COMBAUD, Pharmacien, MARLIN, Négociant, DENAVE, Avocat, COMBIER, Phototypie.

Le Maire, en présence de cet incident douloureux, fait le plus pressant appel à ses concitoyens pour que soit évité soigneusement tout acte qui pourrait être interprété comme un attentat à la personne et aux biens des soldats de l'Armée d'occupation, et dont le résultat serait d'entraîner de graves sanctions pour les otages.

Fait à Mâcon, le 4 juillet 1940.

Le Maire : G. POULACHON.

Ces otages furent gardés à vue à l'Hôtel de Genève pendant l'enquête qui démontra que les pierres projetées provenaient du mauvais état de la chaussée et qu'il ne s'agissait nullement de gestes malveillants de la part de la population. Cette alerte fut suivie d'une plus tragique pour les otages mâconnais.

Un soldat allemand n'étant pas rentré au cantonnement et un de ses camarades laissant entendre qu'il avait été jeté dans la Saône, la Kommandantur fixa un délai de trois heures pour retrouver le disparu, faute de quoi un des otages serait fusillé. Inutile de dire que les services de Police, *MM. Richard*, commissaire, et *Desraillot*, secrétaire, en tête, se mirent de suite à la recherche de ce militaire.

Les heures passaient et les enquêteurs ne trouvaient rien... Ces recherches étaient rendues difficiles du fait que chaque jour des soldats allemands se baignaient dans la Saône. Le disparu pouvait bien avoir été victime d'un malaise au cours d'une baignade.

Fort heureusement, un soldat allemand vint déclarer que le militaire recherché étant tombé du haut d'un mur — rue Bigonet — s'était fracturé une jambe et que, pour éviter des ennuis, il l'avait fait conduire à l'Hôpital militaire allemand de l'Ecole normale.

Ce renseignement amena un soulagement général. L'alerte avait été chaude pour les otages.

APRES VINGT JOURS

Le 7 juillet la Kommandantur prenait congé de la Municipalité et les derniers éléments allemands quittaient Mâcon. Vestiges de l'occupation, on pouvait voir sur les quais un camion T.S.F., une chenillette, une voiture de tourisme et une automobile-mitrailleuse contre avion qui avait pris feu en cours de réparation.

Tout ce matériel fut enlevé dans la semaine soit par les Allemands eux-mêmes, soit par les pompiers qui, pendant l'occupation rendirent de précieux services.

Il est juste de rendre hommage aux pompiers qui demeurèrent à leur poste à Mâcon, puisqu'un certain nombre avaient quitté la ville.

Signalons qu'en raison de l'attitude énergique de *M. Poulachon*, faisant fonctions de Maire, en l'absence de *M. Brunet*, mobilisé, le drapeau tricolore qui flotte au fronton de l'Hôtel de Ville ne fut jamais enlevé. Il n'en fut pas de même de celui de la Préfecture, en raison du départ du *Préfet Tomasini*.

L'occupation de Mâcon avait duré vingt jours.

Le Conseil municipal de Mâcon, réuni en séance extraordinaire, le 8 juillet 1940, a voté deux adresses de félicitations, l'une à *M. G. Poulachon*, premier Adjoint faisant fonctions de Maire, pour le courage et l'énergie dont il a fait preuve en l'absence de l'Autorité préfectorale durant l'occupation, l'autre à *Messieurs les Adjoints Dubief* et *Giriat* qui sont restés à leur poste aux côtés du Maire de Mâcon et lui ont apporté leur collaboration loyale et dévouée.

Une motion spéciale précise que *M. Giriat* s'est spontanément offert comme otage et a donné à ses concitoyens un bel exemple de dévouement et de courage civique.

L'OCCUPATION DE SAINT-LAURENT : « PREPAREZ-VOUS A EVACUER SAINT-LAURENT »

Cet avertissement donné par un gendarme, à 3 heures du matin, dans la nuit du 17 au 18 juin, inquiéta les habitants de Saint-Laurent qui déjà, en voyant le flot de réfugiés déferler sur le Pont, s'attendaient au pire. Certains prirent cet avertissement à la lettre et quittèrent la ville. D'autres qui attendaient l'ordre d'évacuation, se décidèrent à partir le lendemain en voyant Mâcon désert et surtout en apercevant deux cordeaux qui couraient le long des trottoirs du pont de Saint-Laurent. Ces cordeaux aboutissaient au fourneau de mine destiné à faire sauter le pont. Ces préparatifs confirmaient les bruits qui circulaient, annonçant une bataille à Mâcon. En outre, un barrage de voitures et des tombereaux dressés à l'entrée du pont laissait prévoir qu'il y aurait une défense.

Mardi, Saint-Laurent présentait l'aspect d'une ville morte.

L'ordre d'évacuation ne fut jamais donné et l'annonce faite au cours de la nuit d'avoir à se préparer à partir provenait, paraît-il, de la mauvaise interprétation d'un coup de téléphone.

Les premiers soldats allemands arrivant à Saint-Laurent furent des motocyclistes. Ils se détachèrent de la colonne qui pénétrait par les quais à Mâcon. Ces motocyclistes remirent le pont en état en comblant le trou de mine après l'avoir vidé de ses explosifs.

L'entrée des troupes à Saint-Laurent s'est donc produite en même temps qu'à Mâcon, c'est-à-dire à 8 h. 30, le mercredi 19 juin.

Ensuite ce fut un défilé de troupes motorisées, certaines arrivant par la route de Bourg.

Le lendemain jeudi, toutes les places et champs de foire étaient garnis de véhicules et des troupes cantonnaient dans la commune.

Le cantonnement fut assez difficile du fait que Saint-Laurent compte 1,700 habitants, qu'il fallut loger 1,000 hommes de troupe et que les Allemands délaissèrent certaines maisons situées dans le quartier Nord, en raison de leur état d'insalubrité.

Une fois tous les locaux municipaux occupés, l'autorité fit ouvrir les maisons et appartements dont les locataires étaient absents et, dans les immeubles habités, on procéda à la réquisition des chambres. C'est ainsi qu'un appartement de trois pièces, occupé par trois personnes, dut en loger treize, deux pièces étant mises à la disposition de dix soldats. Précisons que ces militaires furent d'une correction parfaite, effectuant même chaque matin un nettoyage complet de l'appartement.

Pendant quelques jours, *M. Guérin*, serrurier, ne fit qu'ouvrir et... fermer des portes. La fermeture était ordonnée par M. le Maire, dès le départ des soldats allemands, pour éviter les pillards qui étaient à l'affût des appartements ouverts et abandonnés.

Cette sage précaution évita-t-elle des vols ? Toujours est-il qu'on ne signale aucun appartement pillé à Saint-Laurent. Ce qui ne fut pas le cas, à Mâcon.

Le 20 juin, la Municipalité décida la création d'une soupe populaire, fonctionnant à l'aide d'un personnel bénévole. Cette cantine fut alimentée par des dons de la population et, au début, on rassembla ainsi près de 12.000 francs de marchandises.

De nombreux Saint-Laurentins étaient rentrés, car un assez grand nombre, partis en Bresse, avaient été prévenus par *M. Roux*, maire, de l'absence de tout danger.

La cantine servit jusqu'à 200 repas par jour. Elle fut fermée le 15 juillet.

Le dimanche 23 juin, *M. Roux*, maire, accompagné de *M. Delile*, se rendit pour des raisons administratives, à la Préfecture de l'Ain qui ne s'était pas repliée. A leur retour, tous deux firent part de leur étonnement : à Bourg, ils ne virent pas un seul soldat allemand. On ne pouvait pas en dire autant de Mâcon et de Saint-Laurent.

Ce n'est que le 28 juin qu'une Kommandantur fut installée dans la maison de *M. Tavernier*, rue de la Gare. Un état-major se trouvait à la Mairie.

Les diverses consignes en vigueur à Mâcon furent appliquées à Saint-Laurent, mais jamais il n'y eut à ce sujet d'ordre officiel donné à M. le Maire. Sans doute qu'aux yeux des occupants, Saint-Laurent était un quartier mâconnais. Il n'y eut aucune affiche placardée s'adressant à la population. Aucun ordre de réquisition ne fut exigé de Saint-Laurent et jamais il ne fut question de désigner des otages. La nuit il n'y avait pas de patrouilles circulant dans les rues.

Pendant l'occupation, Saint-Laurent fut dotée d'une manutention. Cette dernière était installée sous le marché couvert. Il y avait quatre fours qui marchaient jour et nuit. Deux heures après la prise de possession des locaux, cette manutention était en pleine activité. Les Allemands produisaient leur courant électrique par leurs propres moyens.

Toute la journée des avions allemands survolaient Saint-Laurent, rasant les toits. Ils s'envolaient de la Prairie transformée en terrain d'aviation situé derrière la ville.

L'occupation de Saint-Laurent prit fin, comme celle de Mâcon, le 7 juillet.

On apprit, lors de l'occupation de Saint-Laurent, que près de 5,000 prisonniers de guerre français venant de Lyon se rendaient, à pied, à Dijon, en empruntant la route de la Bresse. Ils passèrent sur la route de Pont-de-Veyle à Pont-de-Vaux. Dans ce convoi qui s'étirait sur près de 8 kilomètres, se trouvaient des prisonniers originaires de Mâcon et de la région.

A Mâcon et à Saint-Laurent on fit en hâte une collecte pour distribuer des vivres à ces malheureux soldats. A La Madeleine des tables furent dressées le long de la route. Elles étaient garnies de victuailles et en passant les prisonniers pouvaient se servir.

La halte de l'étape, pour la nuit, eut lieu à Manziat, où des familles purent aller embrasser et réconforter un être cher. La conduite des habitants de Manziat fut digne d'éloges. Ils distribuèrent des œufs, du beurre, des poulets et autres aliments.

Au cours de cette halte, une centaine de prisonniers malades furent amenés à l'Hôpital de Mâcon, où tout le personnel civil était resté à son poste.